

# VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne  
Semaine du 26 janvier 2026

### Faits saillants

- Le commerce extérieur suisse a résisté en 2025, y compris vers les Etats-Unis, malgré l'environnement géopolitique volatil.
- Défense : le Conseil fédéral propose une augmentation temporaire de la TVA pour renforcer la sécurité.
- Industrie MEM : une loi italienne favorisant les machines provenant de l'Espace économique européen inquiète l'industrie mécanique suisse.
- La Suisse candidate pour accueillir le sommet sur l'IA en 2027.

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 30/01	Var. vs 23/01
EUR/CHF	0,9205	- 0,8 %
USD/CHF	0,7979	- 3,2 %
SMI	13148	- 0,3 %
Taux 10a	0,289 %	- 2 pb

### Macroéconomie

Commerce extérieur : Le commerce extérieur suisse a résisté en 2025, malgré un environnement géopolitique volatil avec l'entrée en vigueur des surtaxes douanières américaines ([cf. données de l'office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières](#)). Plus précisément, l'année 2025 a affiché une progression à la fois des exportations et des importations : les exportations ont augmenté de +1,4% à 287 Mds CHF, atteignant à nouveau cette année un niveau record, portées par le secteur de la chimie-pharmacie (exempté à ce stade des surtaxes douanières) et alors que le secteur des « machines, électronique et appareils » a reculé (-0,6% au total) ; les importations se sont quant à elles accrues de +4,5% à 232,7 Mds CHF (alors qu'elles avaient reculé au cours des deux années précédentes).

Les exportations suisses vers les Etats-Unis ont globalement augmenté (+3,9% par rapport à 2024), surtout au 1er trimestre en anticipation de la mise en œuvre des surtaxes douanières. Les ventes vers l'Union européenne, premier client de la Suisse, ont aussi augmenté (+1,8%, à 147,2 Mds CHF) alors qu'elles étaient en repli vers l'Asie (-1,9%), notamment vers la Chine où les exportations sont au plus bas depuis 2020. Les importations en provenance des Etats-Unis ont pour leur part décrue (-5,7%).

Au total, la balance commerciale a bouclé l'année 2025 avec un excédent de 54,3 Mds CHF (en repli par rapport au point haut historique de 60,4 Mds CHF en 2024).

Politique commerciale : L'accord de libre-échange (ALE) entre les Etats de l'AELE et la Malaisie, signé le 23 juin 2025 à Tromsø, en Norvège, a été approuvé par le Conseil fédéral le 28 janvier, en vue d'un examen par le Parlement suisse lors des sessions de printemps et d'été 2026. Comme l'indique le [communiqué de presse](#) du Conseil fédéral, cet accord permet de diversifier les débouchés des

entreprises suisses et de renforcer leur accès au marché malaisien. La Malaisie est un partenaire commercial important en Asie du Sud-Est, le 4ème pour la Suisse (après Singapour, la Thaïlande et le Vietnam) avec 2,3 Mds CHF d'échanges en 2024, et la 2ème destination des investissements directs suisses dans la région après Singapour. L'accord améliore la sécurité juridique, réduit les barrières douanières (99,9 % des exportations suisses concernées) et limite les risques de discrimination face aux pays disposant déjà d'un accord de libre-échange avec la Malaisie. Il couvre un large éventail de domaines, dont le commerce de biens et de services, les investissements, la propriété intellectuelle, les marchés publics, la concurrence, ainsi que la protection de l'environnement et les droits des travailleurs, via des engagements juridiquement contraignants.

**Défense :** Compte tenu de la dégradation de la situation géopolitique, le Conseil fédéral a proposé le 28 janvier de nouveaux moyens financiers pour l'armée, estimant que l'augmentation prévue des dépenses militaires à 1 % du PIB d'ici 2032 n'est pas suffisante. Le Conseil fédéral estime ainsi que 31 Mds CHF supplémentaires sont nécessaires, tant pour l'armée que pour les services fédéraux civils liés à la sécurité. Il prévoit d'assurer leur financement par une augmentation temporaire et ciblée de la TVA de 0,8 point de pourcentage à partir de 2028 et pour une durée de dix ans, afin de continuer à assurer l'équilibre des finances fédérales. Ces recettes supplémentaires seraient versées dans un fonds pour l'armement présentant une capacité d'endettement (cf. [communiqué](#)).

Les priorités portent sur les acquisitions d'armement destinées à contrer les menaces les plus probables, notamment les attaques à distance, les conflits hybrides, les cybermenaces, ainsi que la défense sol-air et anti-drones. Les fonds serviront aussi à renforcer les capacités civiles de sécurité (renseignement, police, protection des frontières, systèmes d'alerte, communication sécurisée et résilience aux crises).

La hausse de la TVA nécessite toutefois une révision constitutionnelle. Dans ce cadre, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) d'élaborer d'ici fin mars 2026 un projet destiné à la consultation. Il est ensuite prévu de soumettre le message au Parlement au cours de l'automne. La votation populaire pourrait avoir lieu à l'été 2027, et la hausse de la TVA entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2028.

**Concurrence :** Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a publié six nouvelles études présentant un état des lieux de la situation concurrentielle en Suisse (cf. [communiqué et études](#)). Celles-ci indiquent que, dans l'ensemble, le libre jeu de la concurrence n'est pas entravé, tout en rappelant que la politique économique et la politique de la concurrence doivent en permanence s'attacher à son maintien et à son renforcement.

Les travaux consacrés à l'évolution de l'intensité concurrentielle montrent que la concurrence est aussi efficace en Suisse que dans les pays européens voisins. Dans une approche plus ciblée, l'analyse portant sur la suppression des droits de douane industriels met en évidence que cette mesure, ainsi que les simplifications administratives qui en découlent, ont conduit à un recul notable des prix des biens de consommation. Le SECO s'est également penché sur le fonctionnement du marché du travail, à travers l'examen des clauses contractuelles de non-concurrence et des clauses connexes, susceptibles de restreindre la mobilité de la main-d'œuvre. Les études abordent ensuite plusieurs dimensions sectorielles. S'agissant des services financiers, l'analyse menée après la disparition de Crédit Suisse indique que la concurrence ne s'est globalement pas détériorée, tout en relevant que des goulets d'étranglement peuvent apparaître dans certains segments spécifiques. Les travaux relatifs aux prix administrés montrent par ailleurs que la réglementation de certains domaines (service postal universel, importation agricole...) pourrait être plus favorable à la concurrence. Enfin, l'étude consacrée aux avantages de financement des entreprises publiques indique que la Confédération respecte dans l'ensemble les principes de gouvernance de l'OCDE applicables aux entreprises appartenant à l'État, tout en soulignant que des améliorations demeurent possibles.

## Secteurs non financiers

**Energie :** Le Conseil fédéral a fixé le seuil donnant droit à l'approvisionnement de base dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'Union européenne (cf. [communiqué](#)). En Suisse, seuls les sites dont la consommation annuelle d'électricité atteint 100 mégawattheures (MWh) pouvaient jusqu'ici choisir librement leur fournisseur d'électricité. Le nouvel accord sur l'électricité avec l'UE permettra désormais à n'importe quel consommateur final de le faire. S'ils le souhaitent, les ménages et les sites dont la consommation annuelle est inférieure à 50 MWh pourront rester dans l'approvisionnement de base, assorti de prix régulés, ou y revenir. En outre, le Conseil fédéral crée la possibilité d'un opt-in (libre choix) pour les petites entreprises dont la consommation annuelle se situe entre 50 et 100 MWh.

**Semi-conducteurs :** Selon le rapport du Conseil fédéral « Une stratégie suisse pour les semi-conducteurs (Swiss Chip Strategy) » (cf. [communiqué](#)), l'industrie suisse des semi-conducteurs dispose de bons atouts. Ce secteur bénéficierait en effet de conditions-cadres favorables : environnement politique stable, large accès aux marchés mondiaux, infrastructures de haute qualité et centres de recherche compétitifs. Néanmoins, l'industrie suisse des semi-conducteurs doit aussi composer avec des coûts de production élevés, des incertitudes géopolitiques et une pénurie de personnel qualifié. Le rapport propose des mesures d'amélioration pour pallier ces risques notamment de se concentrer encore davantage sur les conditions-cadres économiques, de faciliter l'accès aux marchés internationaux, et d'encourager la recherche et l'innovation.

**Industrie MEM :** L'Italie a annoncé dans sa nouvelle loi de finance des allègements fiscaux pouvant atteindre 280 % pour les machines provenant de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, laissant de côté l'industrie suisse. Cette décision suscite de vives inquiétudes, notamment au sein de Swissmem (cf. [communiqué](#)), l'association de l'industrie suisse des machines, équipements électriques et métaux. En effet, l'Italie est le cinquième marché le plus important pour l'industrie technologique suisse : en 2024, les exportations vers ce pays ont représenté environ 3,2 Mds CHF, dont près de 900 M pour les machines. Guy Parmelin, président de la Confédération, a qualifié cette situation d'« inacceptable » et a entamé les négociations avec l'Italie et l'UE. Des questions se posent également quant au respect des accords commerciaux, notamment l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Italie de 1972 et les règles de l'OMC.

**IA :** Le Conseil fédéral confirme son intérêt d'accueillir un sommet sur l'intelligence artificielle (IA) en 2027 (cf. [communiqué](#)). Ce sommet permettrait à la Suisse de participer activement aux discussions internationales sur l'utilisation et la gouvernance de l'IA, tout en affirmant son rôle de centre dynamique de recherche et d'innovation. Il mettrait également en avant l'importance du droit international et des droits fondamentaux dans le développement de l'IA. La décision finale sera prise lors du Sommet sur l'IA à Delhi, en Inde. Avant l'Inde, le Royaume-Uni (2023), la Corée du Sud (2024) et la France (2025) ont accueilli des sommets de haut niveau sur l'IA.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : [berne@dgtrésor.gouv.fr](mailto:berne@dgtrésor.gouv.fr)

*Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.*

*Crédits visuels : Pixabay*